

**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****CROWN SL****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**Produit phytopharmaceutique  
régulateur de croissance**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**

Certis Belchim N.V. - België/Belgique

Technologielaan 7

B-1840 Londerzeel - Belgique

N° de téléphone 00 32 (0)52/30 09 06

N° Fax 00 32 (0)52/30 11 35

e-mail info.be@certisbelchim.com - www.certisbelchim.com

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

www.certisbelchim.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+32 (70) 245 245 (Belgisch Antigiftcentrum)

Centre Antipoison pour le Luxembourg : (+352) 8002 5500

Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 3; H412

**Informations relatives à la classification**

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

**Mentions de danger**

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de danger (UE)**

**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BEEUH208  
EUH401Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.  
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**2.3 Autres dangers**

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur &gt;0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur &gt;0,1% identifiée comme étant vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges****Caractérisation chimique**

Hydrazide maléique 270 g/l (SL)

**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	
1	<b>Alcools, C12-14, éthoxylés</b>			
	68002-97-1 500-182-6 - -	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Acute 1; H400 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	< 2,50	% en poids
2	<b>1,2-benzisothiazol-3(2H)-one</b>		<b>cf. note bas de page (1)</b>	
	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 -	Acute Tox. 4*; H302 Aquatic Acute 1; H400 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	< 0,05	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(\*, \*\*, \*\*\*, \*\*\*\*) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa, différemment / complémentirement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Après inhalation**

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin en cas de malaise.

**Après contact cutané**

Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

**Après contact oculaire**

**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Après ingestion**

Rincer la bouche. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Symptômes**

Mal au ventre; Nausées; diarrhée; Peut aboutir à une aspiration dans les poumons.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique. Tout matériau aspiré pendant le vomissement peut provoquer des lésions pulmonaires. Par conséquent, les vomissements ne doivent pas être induits mécaniquement ou pharmacologiquement. S'il est jugé nécessaire d'évacuer le contenu de l'estomac, cela doit être fait par les moyens les moins susceptibles de provoquer une aspiration.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée

**Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

**5.3 Conseils aux pompiers**

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Porter un vêtement de protection. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Stockage à l'abri de la lumière.

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Solution sectorielle**

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Aucun paramètre à surveiller existant.

**8.2 Contrôle de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

**Équipement de protection individuelle****Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

**Protection des yeux / du visage**

Lunettes de protection (EN 166)

**Protection des mains**

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié

PVC

**Divers**

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques. bottes en caoutchouc (EN 13832-3 / EN ISO 20345)

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat d'agrégation**

liquide

**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

<b>Etat</b>	
liquide	
<b>Couleur</b>	
jaune	
<b>Odeur</b>	
inodore	
<b>pH</b>	
Valeur	9,33
Source	Fabricant
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Valeur	104 °C
Source	Fabricant
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Valeur	> 93,3 °C
Source	Fabricant
<b>Température d'inflammation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Propriétés comburantes</b>	
non oxydant	
<b>Propriétés explosives</b>	
Le produit n'est pas explosif.	
<b>Inflammabilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites supérieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité de vapeur relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité relative</b>	
Valeur	1,191
Source	Fabricant
<b>Densité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Remarque/s	soluble
<b>Solubilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Viscosité cinématique</b>	
Valeur	12,78 - 15,77

**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Température de référence	40 °C
Type	cinématique
Source	Fabricant
Valeur	10,78 - 1,28
Température de référence	20 °C
Type	dynamique

**Caractéristiques des particules**

Donnée non disponible.

**9.2 Autres informations****Autres informations**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Le produit est stable si utilisé et stocké en conditions normales.

**10.2 Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

**10.4 Conditions à éviter**

Chaleur

**10.5 Matières incompatibles**

les bases fortes; agents d'oxydation forts; acides forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ; Monoxyde de carbone (CO); Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	CROWN SL		
DL50	>	5000	mg/kg
Espèces	rat		
Source	Fabricant		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	CROWN SL		
DL50	>	5000	mg/kg
Espèces	rat		
Source	Fabricant		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Nom du produit		
1	CROWN SL		
CL 50	>	2,04	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Source	Fabricant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (concentration testable la plus élevée, pas de mortalité).		

**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	
N°	Nom du produit
1	CROWN SL
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	
N°	Nom du produit
1	CROWN SL
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
N°	Nom du produit
1	CROWN SL
Voie d'exposition	Peau
Espèces	souris
Méthode	OCDE 429
Source	Fabricant
Remarque/s	Un contact répété ou prolongé peut déclencher une réaction allergique chez les personnes sensibles.
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	
N°	Nom du produit
1	CROWN SL
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	
N°	Nom du produit
1	CROWN SL
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Cancérogénicité</b>	
N°	Nom du produit
1	CROWN SL
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	
N°	Nom du produit
1	CROWN SL
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>	
N°	Nom du produit
1	CROWN SL
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Danger par aspiration</b>	
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, il n'existe aucune preuve que le produit réponde à l'un des critères d'effets perturbateurs endocriniens conformément au règlement (CE) 1907/2006, (CE) 2017/2100 ou (CE) 2018/605.

### Autres informations

**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE

Version actuelle: 2.0.1, établi le: 16.04.2024

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 22.06.2023

Région: BE

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>			
N°	Nom du produit		
1	CROWN SL		
CL50		130,8	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Source	Fabricant		

<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>			
N°	Nom du produit		
1	CROWN SL		
NOEC			mg/l

<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>			
N°	Nom du produit		
1	CROWN SL		
CE50	>	190	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia		
Source	Fabricant		

<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>			
N°	Nom du produit		
1	CROWN SL		
NOEC		0,95	mg/l
Espèces	Daphnia		
Source	Fabricant		

<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>			
N°	Nom du produit		
1	CROWN SL		
ErC50	>	213	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Algues		
Source	Fabricant		

<b>Toxicité pour les algues (chronique)</b>			
Donnée non disponible.			

<b>Toxicité sur bactéries</b>			
Donnée non disponible.			

<b>Autres organismes d'eau</b>			
NOEC		0,57	mg/l
Espèces	Autres organismes d'eau		
Source	Fabricant		
Remarque/s	ingrédient actif		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

**12.2 Persistance et dégradabilité**

<b>Biodégradabilité</b>			
N°	Nom du produit		
1	CROWN SL		
Source	Fabricant		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**



**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Donnée non disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur &gt;0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur &gt;0,1% identifiée comme étant vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Sur la base des données disponibles, il n'existe aucune preuve que le produit réponde à l'un des critères d'effets perturbateurs endocriniens conformément au règlement (CE) 1907/2006, (CE) 2017/2100 ou (CE) 2018/605.

**12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

**12.8 Autres informations****Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

**Emballage**

L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux prescriptions régionales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.4 Groupe d'emballage**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**Nom commercial :** CROWN SL**Code produit:** KE 030 C01929 BE**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

**Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

**Règlement (CE) No 1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques**

Règlement (UE) No 547/2011 portant application du règlement (CE) no 1107/2009 concernant les exigences en matière d'étiquetage de produits phytopharmaceutiques

**Annexe III**

SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Spe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface, (voir mesures de réduction du risque).
Spo	Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Autres informations**

Numéro d'agrément: 10373P/B

**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

---

**Nom commercial :** CROWN SL

**Code produit:** KE 030 C01929 BE

**Version actuelle:** 2.0.1, établi le: 16.04.2024

**Version remplacée:** 2.0.0, établi le: 22.06.2023

**Région:** BE

---

H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: [umco@umco.de](mailto:umco@umco.de)

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 753664